

Questionnaire de l'UNESCO concernant le Programme et budget pour 2018-2021 (39 C/5)

INSTRUCTIONS POUR REMPLIR LE QUESTIONNAIRE

Veillez lire ce qui suit avant de remplir le questionnaire :

1. Chaque État membre ou OIG/ONG ne peut soumettre qu'une seule réponse. Les répondants sont priés de s'identifier au début du questionnaire.

2. Seules les organisations non gouvernementales entretenant des relations officielles avec l'UNESCO sont invitées à remplir le questionnaire.

3. La version en ligne du questionnaire est disponible dans chacune des six langues officielles de l'Organisation (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe).

4. Vous êtes invités à compléter ce questionnaire d'ici au 06/05/2016 au plus tard afin que les résultats puissent nourrir les consultations régionales avec les États membres qui doivent débuter en mai 2016. Veuillez noter que le questionnaire ne sera plus accessible après cette date (minuit, heure de Paris).

5. Veuillez noter que Survey Monkey effectuera une sauvegarde automatique de vos réponses. Vous pouvez à tout moment vous interrompre puis revenir au questionnaire afin de continuer à saisir vos réponses tant qu'elles n'ont pas été soumises.

6. Pour remplir le questionnaire, vous souhaitez peut-être consulter les documents ci-après, accessibles en ligne sur la [plate-forme du questionnaire concernant le 39 C/5](#) :

- [Stratégie à moyen terme de l'UNESCO \(37 C/4\)](#) ;
- [Préparation du Projet de programme et de budget pour 2018-2021 \(39 C/5\) \(document 38 C/7\)](#) ;
- [Résolution 38 C/104 de la Conférence générale relative à la préparation du Projet de programme et de budget pour 2018-2021 \(39 C/5\)](#) ;
- [Rapport stratégique sur les résultats \(document 199 EX/4 Partie I \(B\)\)](#) ;
- [Rapports d'évaluation disponibles sur le site Web du Service d'évaluation et d'audit](#)

7. Si vous rencontrez des difficultés techniques pour accéder ou répondre au questionnaire en ligne, vous pouvez adresser vos réponses sur une version papier du questionnaire au Secrétariat (Directeur, Bureau de la planification stratégique, UNESCO, 7 place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France). Pour plus de précisions concernant le présent questionnaire, veuillez contacter Mme Ghada Awamat à l'adresse suivante : g.awamat@unesco.org (tél. : +33 1 45 68 13 39).

Questionnaire de l'UNESCO concernant le Programme et budget pour 2018-2021
(39 C/5)

IDENTIFICATION

*** Veuillez choisir l'entité que vous représentez :**

- État membre
- Membre associé
- Organisation non gouvernementale entretenant des relations officielles avec l'UNESCO
- Organisation intergouvernementale
- Institution du système des Nations Unies

Questionnaire de l'UNESCO concernant le Programme et budget pour 2018-2021
(39 C/5)

IDENTIFICATION

* Veuillez choisir votre région :

- Afrique
- États arabes
- Asie-Pacifique
- Europe et Amérique du Nord
- Amérique latine et Caraïbes

* État membre

* Veuillez indiquer ci-dessous votre nom et votre titre :

* Veuillez saisir votre adresse courriel :

Questionnaire de l'UNESCO concernant le Programme et budget pour 2018-2021
(39 C/5)

IDENTIFICATION

* **Veillez choisir votre région :**

- Afrique
- États arabes
- Asie-Pacifique
- Europe et Amérique du Nord
- Amérique latine et Caraïbes

* **Membre associé**

* **Veillez indiquer ci-dessous votre nom et votre titre :**

* **Veillez saisir votre adresse courriel :**

**Questionnaire de l'UNESCO concernant le Programme et budget pour 2018-2021
(39 C/5)**

IDENTIFICATION

*** Si vous représentez un organisme des Nations Unies, une OIG ou une ONG, veuillez préciser le nom de votre organisation :**

*** Veuillez indiquer ci-dessous votre nom et votre titre :**

*** Veuillez saisir votre adresse courriel :**

Questionnaire de l'UNESCO concernant le Programme et budget pour 2018-2021 (39 C/5)

A - LE CONTEXTE INTERNATIONAL

Afin d'orienter le débat sur la préparation du Projet de programme et de budget pour 2018-2021 (39 C/5), dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030 récemment adopté, l'UNESCO a recensé, dans le document 38 C/7, les occasions concrètes pour l'Organisation d'apporter à ses États membres une plus grande valeur ajoutée, ainsi qu'un appui mieux ciblé et plus efficace, dans la mise en œuvre du Programme 2030. Une première analyse des Objectifs de développement durable (ODD) fait ressortir qu'un grand nombre de ces objectifs intéressent l'Organisation à différents niveaux, qu'il s'agisse de domaines pour lesquels elle exerce un rôle de chef de file reconnu, tels que l'éducation, la culture, la science, la technologie et l'innovation (STI), l'eau douce, les océans et la collecte et le suivi de données, ou qu'il s'agisse de domaines dans lesquels elle peut apporter une contribution.

Question 1 : S'agissant de vos priorités et besoins nationaux, pour lesquels des ODD ci-après auriez-vous besoin de l'appui de l'UNESCO ? Veuillez attribuer un niveau de priorité à chaque objectif en indiquant « Élevé », « Moyen » ou « Faible ».

Si vous représentez un organisme des Nations Unies, une OIG ou une ONG, veuillez établir votre évaluation en fonction des domaines propices à une collaboration avec l'UNESCO, que ce soit au niveau mondial, régional ou local.

[NB : Afin de pouvoir établir un ordre de priorité, il serait préférable de ne pas attribuer uniquement le niveau de priorité « Élevé »].

	Élevé	Moyen	Faible
ODD 1 - Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
ODD 2 - Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
ODD 3 - Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
ODD 4 - Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
ODD 5 - Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
ODD 6 - Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
ODD 7 - Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
ODD 8 - Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

	Élevé	Moyen	Faible
ODD 9 - Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
ODD 10 - Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
ODD 11 - Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
ODD 12 - Établir des modes de consommation et de production durables	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
ODD 13 - Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
ODD 14 - Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
ODD 15 - Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
ODD 16 - Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
ODD 17 - Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Questionnaire de l'UNESCO concernant le Programme et budget pour 2018-2021 (39 C/5)

B - INTERSECTORIALITÉ

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 repose sur une vision transformatrice et axée sur les droits de l'homme d'« un monde juste, équitable, tolérant et ouvert, où les sociétés ne fassent pas de laissés-pour-compte et où les besoins des plus vulnérables soient satisfaits ». La promotion et le développement de cette vision nécessiteront la contribution et la mise en œuvre en synergie de l'ensemble des grands programmes et services compétents de l'UNESCO.

Question 2 : Parmi la liste ci-après, veuillez attribuer un niveau de priorité aux domaines pour lesquels vous pensez que l'UNESCO devrait davantage mettre à profit ses compétences pluridisciplinaires et renforcer son approche intersectorielle afin d'aider les États membres à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

[NB : Afin de pouvoir établir un ordre de priorité, il serait préférable de ne pas attribuer uniquement le niveau de priorité « Élevé »].

	Élevé	Moyen	Faible
Dialogue interculturel, consolidation de la paix et lutte contre toutes les formes de discrimination	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Éducation à la citoyenneté mondiale, y compris la prévention de l'extrémisme violent	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Éducation en vue du développement durable	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Changement climatique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Biodiversité et gestion des ressources naturelles transfrontières	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Villes durables	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Préparation et réaction aux situations d'urgence (y compris la réduction du risque de catastrophe)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Mettre à profit le numérique et les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour promouvoir le développement durable	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Observations complémentaires :

En ce qui concerne la mise en œuvre des programmes et projets intersectoriels, l'un des enseignements tirés a été que les systèmes et processus d'appui ne débouchaient pas nécessairement sur ce type de modalités de travail.

Question 3 : Êtes-vous d'accord avec le fait que l'Organisation devrait permettre une mise en œuvre plus souple, plus efficace et d'un meilleur rapport coût-efficacité pour les programmes et projets intersectoriels ?

Tout à fait d'accord

Plutôt d'accord

Plutôt pas d'accord

Pas du tout d'accord

Sans opinion

**Questionnaire de l'UNESCO concernant le Programme et budget pour 2018-2021
(39 C/5)**

C - GROUPES CIBLES

Outre la poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie opérationnelle pour la priorité Afrique et du Plan d'action pour la priorité Égalité des genres (GEAP II), l'UNESCO met en particulier l'accent, dans l'exécution de ses programmes, sur les pays les moins avancés (PMA), les petits États insulaires en développement (PEID), les jeunes et les couches les plus vulnérables de la société, notamment les populations autochtones.

Question 4 : Êtes-vous d'accord avec le fait que l'Organisation devrait continuer à cibler en particulier certains groupes de pays ou populations ?

- Oui
- Non
- Sans opinion

**Questionnaire de l'UNESCO concernant le Programme et budget pour 2018-2021
(39 C/5)**

C - GROUPES CIBLES

Si la réponse est oui, veuillez classer les groupes suivants par ordre de priorité (Classement de 1= priorité la plus faible à 5= priorité la plus élevée):

	1	2	3	4	5
Jeunes (conformément à la Stratégie opérationnelle de l'UNESCO pour la jeunesse 2014-2021)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Pays les moins avancés (PMA)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Petits États insulaires en développement (PEID)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Pays en situation de post-conflit ou de post-catastrophe (PCPD)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Couches les plus marginalisées et les plus pauvres de la société, y compris les personnes handicapées	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Observations complémentaires :

**Questionnaire de l'UNESCO concernant le Programme et budget pour 2018-2021
(39 C/5)**

C - GROUPES CIBLES

Si la réponse est non, vous pouvez, si vous le souhaitez, formuler vos observations dans l'encadré ci-après :

Questionnaire de l'UNESCO concernant le Programme et budget pour 2018-2021
(39 C/5)

D - FONCTIONS

La Stratégie à moyen terme de l'UNESCO pour 2014-2021 définit cinq fonctions que l'Organisation exerce aux niveaux mondial, régional et national, à des degrés variables. Ces dernières années, et compte tenu des contraintes financières, l'UNESCO a dû redoubler d'efforts pour mobiliser des ressources extrabudgétaires afin de répondre, de manière équilibrée, aux demandes d'appui des États membres, tant dans son rôle normatif que dans ses fonctions opérationnelles.

Question 5 : Pensez-vous que l'UNESCO devrait, compte tenu de ses ressources limitées, allouer en priorité les ressources de son budget ordinaire à son action normative et au travail qu'elle mène en amont, et compléter ses ressources par des fonds extrabudgétaires pour financer ses fonctions opérationnelles ?

D'accord

Pas d'accord

Sans opinion

Observations complémentaires :

**Questionnaire de l'UNESCO concernant le Programme et budget pour 2018-2021
(39 C/5)**

E - RÉALISATIONS RÉCENTES DE L'UNESCO

Question 6 : Si votre pays a bénéficié de l'appui de l'UNESCO ces dernières années dans les domaines ci-après, veuillez évaluer l'importance des effets/résultats obtenus selon l'échelle suivante : « Importance haute/Importance moyenne/Importance nulle/Sans objet ». Vous pouvez également formuler, dans l'encadré prévu à cet effet, de brèves observations concernant la nature et la pertinence de cet appui et des résultats.

Si vous représentez un organisme des Nations Unies, une OIG ou une ONG, veuillez établir votre évaluation en fonction des collaborations récentes avec l'UNESCO, que ce soit au niveau mondial, régional ou local.

6.1. Grand Programme I – Éducation

Importance haute

Importance moyenne

Sans Importance

Sans objet

Observations complémentaires :

6.2. Grand programme II – Sciences exactes et naturelles, y compris la Commission océanographique intergouvernementale (COI)

Importance haute

Importance moyenne

Sans Importance

Sans objet

Observations complémentaires :

6.3. Grand programme III – Sciences sociales et humaines

Importance haute

Importance moyenne

Sans Importance

Sans objet

Observations complémentaires :

6.4. Grand Programme IV – Culture

Importance haute

Importance moyenne

Sans Importance

Sans objet

Observations complémentaires :

6.5. Grand programme V – Communication et information

Importance haute

Importance moyenne

Sans Importance

Sans objet

Observations complémentaires :

6.6. Institut de statistique de l'UNESCO (ISU)

Importance haute

Importance moyenne

Sans Importance

Sans objet

Observations complémentaires :

6.7. Autre (exemple : activités interdisciplinaires/intersectorielles)

Importance haute

Importance moyenne

Sans Importance

Sans objet

Observations complémentaires :

Questionnaire de l'UNESCO concernant le Programme et budget pour 2018-2021
(39 C/5)

F - PRIORITÉS DE PROGRAMME POUR LE FUTUR 39 C/5

Question 7 : S'agissant de vos priorités nationales (ou des priorités de votre institution), et pour pouvoir déterminer les priorités de programme de l'UNESCO pour 2018-2021, veuillez évaluer chacun des domaines thématiques énumérés dans les tableaux ci-après en fonction de ces deux critères :

Critère 1 : Pertinence par rapport aux priorités de votre pays/institution ; dans quelle mesure les domaines thématiques suivants sont-ils pertinents au regard des besoins et priorités de votre pays, notamment dans le contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ?

Critère 2 : Avantage comparatif de l'UNESCO par rapport à d'autres organisations (inter)nationales ; dans quelle mesure l'UNESCO possède-t-elle un avantage comparatif dans les domaines thématiques suivants ?

7.1. Domaines thématiques relatifs à l'éducation

[NB : Afin de pouvoir établir un ordre de priorité, il serait préférable de ne pas attribuer uniquement le niveau d'évaluation « Élevé »]

	Degré de pertinence	Avantage comparatif de l'UNESCO
Politiques et planification sectorielles	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Alphabétisation	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Enseignement et formation techniques et professionnels (EFTP)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Enseignement supérieur	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Enseignants	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Promotion, suivi et évaluation des résultats de l'apprentissage	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'éducation	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Éducation à la citoyenneté mondiale	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Éducation en vue du développement durable	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Éducation à la santé, au VIH et à la sexualité	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Coordination mondiale, régionale et nationale de l'agenda Éducation 2030	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Observations complémentaires :

7.2.a. Domaines thématiques relatifs aux sciences exactes et naturelles

[NB : Afin de pouvoir établir un ordre de priorité, il serait préférable de ne pas attribuer uniquement le niveau d'évaluation « Élevé »]

	Degré de pertinence	Avantage comparatif de l'UNESCO
Renforcer les politiques en matière de sciences, de technologies et d'innovation (STI), ainsi que l'interface science-politiques	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Promouvoir le renforcement des capacités et l'enseignement en matière de recherche fondamentale et appliquée dans le domaine des sciences exactes et naturelles	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Mobiliser les savoirs locaux et autochtones, ainsi que l'engagement auprès de la société, en particulier les groupes vulnérables, y compris les PEID et les populations autochtones	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Élargir la coopération mondiale en sciences géologiques	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Renforcer la réduction des risques, les systèmes d'alerte rapide en cas de catastrophe naturelle, ainsi que la préparation et la résilience aux catastrophes	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Renforcer l'utilisation des réserves de biosphère comme lieux d'apprentissage pour la préservation de la biodiversité, pour un développement équitable et durable, et pour l'adaptation au changement climatique	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Renforcer les réponses aux défis locaux, régionaux et mondiaux en matière de sécurité de l'eau	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Observations complémentaires :

7.2.b. Domaine thématique relatif à la COI

[NB : Afin de pouvoir établir un ordre de priorité, il serait préférable de ne pas attribuer uniquement le niveau d'évaluation « Élevé »]

	Degré de pertinence	Avantage comparatif de l'UNESCO
Une analyse scientifique rigoureuse et une observation systématique des changements du climat et des écosystèmes océaniques mondiaux serviront de base au développement durable et à une gouvernance planétaire pour un océan sain et une gestion mondiale, régionale et nationale des risques et des ressources de l'océan	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Observations complémentaires :

7.3. Domaines thématiques relatifs aux sciences sociales et humaines

[NB : Afin de pouvoir établir un ordre de priorité, il serait préférable de ne pas attribuer uniquement le niveau d'évaluation « Élevé »]

	Degré de pertinence	Avantage comparatif de l'UNESCO
Mobiliser les savoirs et les valeurs qui permettront aux sociétés d'intégrer et d'accompagner les transformations sociales	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Formulation de politiques participatives et inclusives pour promouvoir l'équité, les droits et les principes éthiques	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Sociétés pacifiques et inclusives mettant à profit le potentiel du dialogue et de la participation des jeunes	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Intégrité et gouvernance du sport en tant que facteur de développement durable et de paix	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Observations complémentaires :

7.4. Domaines thématiques relatifs à la culture

[NB : Afin de pouvoir établir un ordre de priorité, il serait préférable de ne pas attribuer uniquement le niveau d'évaluation « Élevé »]

	Degré de pertinence	Avantage comparatif de l'UNESCO
Protection des biens culturels en cas de conflit armé (Convention de 1954 et ses deux Protocoles)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Lutte contre l'importation, l'exportation et le transfert illicites des biens culturels et renforcement des capacités des musées (Convention de 1970 et Recommandation de 2015 concernant la protection et la promotion des musées et des collections, de leur diversité et de leur rôle dans la société)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Identification, protection, suivi et gestion durable du patrimoine matériel (Convention de 1972 et Recommandation de 2011 concernant le paysage urbain historique)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Protection du patrimoine culturel subaquatique (Convention de 2001)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, y compris les langues autochtones et en péril (Convention de 2003)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Soutien et promotion de la diversité des expressions culturelles (Convention de 2005 et Recommandation de 1980 relative à la condition de l'artiste)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Prise en compte systématique des questions relatives à l'égalité des genres par la mise en œuvre des conventions culturelles	<input type="text"/>	<input type="text"/>
La culture au service du développement durable, en particulier grâce au développement urbain durable dans le cadre de l'Agenda 2030	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Préparation et réponses aux situations d'urgence, y compris la mise en œuvre de la Stratégie de renforcement de l'action de l'UNESCO en matière de protection du patrimoine culturel et de promotion du pluralisme culturel en cas de conflit armé (2015)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Programmes d'éducation destinés à promouvoir les valeurs du patrimoine, la créativité et la diversité culturelle	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Observations complémentaires :

7.5. Domaines thématiques relatifs à la communication et à l'information

[NB : Afin de pouvoir établir un ordre de priorité, il serait préférable de ne pas attribuer uniquement le niveau d'évaluation « Élevé »]

	Degré de pertinence	Avantage comparatif de l'UNESCO
Liberté d'expression et liberté de la presse, y compris la sécurité des journalistes	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Développement des médias par le biais du Programme international pour le développement de la communication (PIDC)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Amélioration du pluralisme des médias et autonomisation de leur public	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'éducation et solutions TIC ouvertes en vue de l'édification de sociétés du savoir inclusives	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Les TIC au service de la création d'emplois et de la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Accès universel au savoir, y compris pour les personnes handicapées, les minorités linguistiques, les populations des régions reculées, ainsi que d'autres groupes sociaux marginalisés et vulnérables (Recommandation de 2003 sur la promotion et l'usage du multilinguisme et l'accès universel au cyberspace)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Préservation du patrimoine documentaire, notamment grâce au Programme Mémoire du monde	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Mise en œuvre des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Promotion des résultats énoncés dans les priorités du Programme Information pour tous (PIPT)	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Observations complémentaires :

7.6. Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) – Principaux domaines d'action

[NB : Afin de pouvoir établir un ordre de priorité, il serait préférable de ne pas attribuer uniquement le niveau d'évaluation « Élevé »]

	Degré de pertinence	Avantage comparatif de l'UNESCO
Renforcement des statistiques nationales en matière d'éducation	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Renforcement des statistiques nationales en matière de STI	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Renforcement des statistiques nationales en matière de culture	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Renforcement des statistiques nationales en matière de communication et d'information	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Élaboration d'indicateurs de l'éducation par l'ISU	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Production et diffusion par l'ISU de données statistiques pertinentes pour la formulation de politiques	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Observations complémentaires :

**Questionnaire de l'UNESCO concernant le Programme et budget pour 2018-2021
(39 C/5)**

G - CLAUSES D'EXTINCTION

À la demande des organes directeurs, le Secrétariat de l'UNESCO a mené un examen des programmes dont les conclusions sont publiées dans le Rapport stratégique sur les résultats (SRR) ([document 199 EX/4 Partie I \(B\)](#)).

Question 8 : Compte tenu des résultats de l'évaluation des programmes figurant dans le SRR, ainsi que des conclusions des évaluations externes et de votre propre appréciation, veuillez indiquer, parmi les domaines thématiques énumérés ci-dessus (dans la « Partie F – Priorités de programme pour le futur 39 C/5 »), celui ou ceux qu'il conviendrait d'abandonner dans le 39 C/5. Veuillez utiliser le même encadré pour toute autre observation à ce sujet.

[NB : Pour plus de facilité, vous pouvez vous reporter à la liste des domaines thématiques figurant dans la version PDF du questionnaire]

**Questionnaire de l'UNESCO concernant le Programme et budget pour 2018-2021
(39 C/5)**

DERNIERE QUESTION

Question 9 : Si vous souhaitez formuler d'autres observations d'ordre général, veuillez saisir votre texte dans l'encadré ci-dessous :

MERCI

**Vous avez rempli avec succès le questionnaire
sur le Programme et budget pour 2018-2021 (39 C/5)**

Avant de soumettre votre questionnaire, vous pouvez, si vous le souhaitez, revoir vos réponses page par page en cliquant sur le bouton « Précédent » ci-dessous.